

Lo bosset partadzî

Autor(en): **Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 6

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dois, de Warnery et Doret, de la *Dîme*, de Morax, du *Festival*, de Jaques, lui ont paru un sûr garant du succès de *Morgarten*.

En mettant toute sa confiance dans les sentiments patriotiques et dans le goût artistique du peuple vaudois, la « Muse » ne s'est point trompée, nous en sommes sûrs, et ses efforts trouveront dans l'empressement et les applaudissements des spectateurs, accourus de tout le canton, leur juste récompense.

Et Lausanne, elle aussi, lui sera reconnaissante de lui avoir procuré l'honneur de la « première » de *Morgarten*.

Les décors, brossés par le peintre Turrian, qui a visité le champ de bataille, sont fort beaux. Les costumes ont été reconstitués d'après les documents historiques. M. Alexandre Dénéreaz a composé la musique du « Chant du banni », pour solo et chœur d'hommes.

La pièce comprend quatre actes : La landsgemeinde de Schwytz. — Le camp des bannis. — Au *Morgarten*. — La victoire ! Elle exige une vingtaine d'acteurs ; puis une nombreuse figuration, bourgeois, bannis, soldats, gens du peuple, etc., qui sera faite par les sociétés de gymnastique et de chant du Grütli allemand.

Parmi les personnages : Werner Stauffacher et sa femme, Walther Furst, Arnold de Melchtal, Guillaume Tell et son fils, etc.

Mise en scène de M. Darcourt, directeur du théâtre. Musique d'entr'acte jouée par l'« Harmonie lausannoise ».

La pièce a été étudiée avec un soin extrême ; M. V. Rossel s'est déclaré très satisfait de la répétition. Le talent de l'auteur, la valeur des interprètes, l'intérêt d'un sujet si éminemment patriotique, font prévoir un grand succès. Ce ne sera pas trop des dix représentations annoncées, du mardi 14 au mercredi 22 février, y compris les deux matinées du samedi 18 et du dimanche 19 février. On fera bien de ne pas attendre à la dernière pour retenir ses places.

Le spectacle sera terminé à 11 heures, ce qui permettra aux personnes du dehors d'utiliser les trains de 11 h. 25 pour Genève et 11 h. 35 pour Villeneuve.

« *Morgarten* » ne sera pas répété par la « Muse » dans d'autres villes du canton ; les décors et la nombreuse figuration ne permettent pas ces déplacements.

Dans un album. — « La toilette est à la femme ce que l'enveloppe est à la lettre : l'une fait souvent deviner l'autre. »

Vis-à-vis d'en face. — Un représentant de commerce vient de changer d'appartement ; il habite maintenant de l'autre côté de la rue. Il en avise ainsi ses clients :

« Je demeure à présent vis-à-vis de chez moi et rappelle à l'honorable public, etc. »

Précaution. — Madame N... engage une nouvelle bonne. Elle lui fait toutes sortes de recommandations.

— Surtout, Emma, dit-elle, faites attention au feu ; j'ai une peur terrible des incendies.

— Oh ! madame peut être tranquille ; il y a presque tous les soirs un pompier dans la cuisine.

Monument Juste Olivier.

C'est aujourd'hui, samedi, à 2 heures, qu'a lieu, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, la seconde assemblée convoquée par le *Conteur*. Il s'agit de la constitution définitive du comité auquel incombera la tâche de mener l'œuvre à chef.

La réunion est publique.

Partout, dans le canton, on se réveille. Les témoignages de sympathie et les encouragements nous arrivent nombreux.

Nous avons reçu, entr'autres, du comité de l'*Union chorale de Lausanne*, la somme de 70 francs, produit d'une souscription faite, dimanche, à l'issue d'un banquet, sur la proposition de son directeur, M. Ch. Troyon.

* * *

Demain, à Mézières, sera donnée, par des instituteurs de la région, une séance consacrée à Juste Olivier. La société « L'Espérance », qui joua la « Dîme », exécutera plusieurs chœurs.

Ah ! on a bien raison de le dire : Il ne faut jamais désespérer des Vaudois ! Ils sont lents à se décider et à se mettre en mouvement, mais, une fois partis....

* * *

Au moment de mettre sous presse, nous arrive encore une souscription de fr. 10, de M. le professeur Chuard. Le fonds est donc actuellement de fr. 878.

Deux pour une. — Un campagnard, veuf de sa première femme, qu'il avait beaucoup aimée, se décide enfin à en prendre une seconde.

Au milieu du festin des noces, dont il partageait d'ailleurs sincèrement la joie, il dit tout à coup, en vidant son verre : « Voilà une journée qui me fait plaisir, il ne manque ici que ma pauvre Thérèse. »

Sans doute. — Dans un restaurant, un consommateur goûtant des œufs à la coque, fait une grimace qui ne laisse aucun doute sur la fraîcheur des œufs :

— Garçon, combien de temps gardez-vous vos œufs ?

— Mais, monsieur, jusqu'à ce qu'on les mange.

Petites annales de février.

1543 — Le dimanche 25 février, environ 3 heures après midi, furent vus au ciel trois soleils, dont l'un se monstroît évidemment plus gros que les autres deux, qui avoient droite apparence de soleils, mais non pas si évidente que l'autre.

1548 — Le second jour du mois de février, fust brûlé tout le village de Rances, excepté 19 maisons, l'église et la cure, dont ce fust gros dommage et grosse perte. Il demeura au dit feu trois petits enfans appartenant à un appelé Claude Caillachon alias Bonjour, et fust dit que le dit Claude avoit esté cause du dit inconvénient par infortune. Et aussi demeura au feu plusieurs bestes et autres biens, qui fust grosse pitié et dommage, car au village il y avoit bien quatre-vingts maisons. Ceux de la ville d'Orbe donnèrent au dit village douze escus.

PIERREFLEUR.

La salle à manger.

(Très vieille chanson).

Disciple du dieu de Cythère,
J'ai célébré, dans mes couplets,
Du tendre Amour et de sa mère
Et les charmes et les attraits.
Aujourd'hui, Comus qui m'inspire,
De sujet, m'invite à changer
Et veut que j'accorde ma lyre
Pour chanter la *salle à manger*.

La *salle de jeu* désespère
Et déshonore les joueurs.
La *salle d'armes* ne plaît guère,
Elle engendre trop de malheurs ;

On y voit des gens sa poursuivre,
Pour apprendre à s'entrégorgier.
Mais moi, qui ne cherche qu'à vivre,
J'habite la *salle à manger*.

Au sein des sociétés brillantes,
Dans un siège on va s'affaler ;
On y voit des femmes charmantes
A qui l'on n'ose pas parler.
Dans le *salon* de compagnie,
La tristesse va se loger.
Mais la gaîté et la folie
Restent dans la *salle à manger*.

Partout au spectacle, en France,
Le public se met à bâiller.
Dans une salle d'audience,
Au palais, il va sommeiller.
Il s'amuse, je veux le croire,
Mais ne puis que m'en affliger.
Moi, pour bien dîner, rire et boire,
Je vais dans la *salle à manger*.

Dans plus d'une *salle de danse*
On va lorsqu'on est déguisé ;
On voltige, on saute en cadence,
On sort, croyant s'être amusé.
Je ne me sers jamais d'un masque,
Mais, malgré moi, sans voltiger,
On me voit faire un pas de basque,
Souvent, dans la *salle à manger*...

Lo bossset partadzi.

Se jamé dou gaillà l'ant z'u èta differeint l'on de l'autro, et que l'irant portant fràre, l'è bin Djan et Isaa Subiet que demoràvant on par d'hore pe lliein que Mordze. Djan ire onna brava dzein, on sacro à l'ovràdzo, et nion ne pouàve lài fotre la butse por fochère ; avoué cein pas portà por lo bàre, enfin quie, quemet vo dio, onna brava dzein. Isaa ètai tot ào contrèro ; l'ire onna tsaropa et on souden de la mètsance : lài faillai fère lè dhi z'haòre ào cabaret, djuvi à la bite ào à la bourre avoué quauque cheniquère quemet li. Pè vè la miné on l'oyà que modàve ein tsanteint sa tsanson :

Bin bàre n'è pas tant de mau
Porvu qu'on pouàsse retrouvà l'ottò.

Clliau dou fràre l'avant tot dau long èta indivi, ma Djan que vayà que l'autro lèvave pllie soveint lo càodo que lo fochà avai voliu fère on partàdzo. Isaa avai pràò coudhi fère dàl pi et dàl mans po que resteyant dinse ; ma inutile et aprì veneindze tot ètai reindzi et s'irant remouà de per einseimbllo. Lài avai rein z'u qu'on bossset d'onna houitanna de sètà de novi que l'avant laissi indivis por cein que faillai mi que fermeinta tot einseimbllo po pouai mi lo veindre ào sailli. Cllì bossset ire dan ào màitè de la càva et l'avant montà 'na parà que pregnai du dèssu lo bondon et qu'al-làve tot amon, po que fusse atant dein 'na cava que dein l'autra. Mirant assebin onna boîte ad bossset, tsacon de lau côté por que pouassant l'agotà.

Du ci dzo, Djan l'avai continuà de travailli quemet de coutema, mà por Isaa, on ne le vayai pè rein que sou ; l'ire dza bon sou quan l'arrevàve ào cabaret por djuvi à la bita, sou la vèprà, sou lo nè, peindeint tot l'hiver.

Quand sè vint su la fin de mâr, on dzo de pou tein, Djan sè peinsà dinse : « Tè foudràl pràò agotà ton novi, po vére que dit. Dusse itre bon, l'a èta veneindzi pè lo chet. » Et ie dècheint lè z'ègrà que l'allàvant à la cava de son côté, sè met à teri ào bossset, ma vouaih ! rein ne colàve. Mon Djan que peinsàve que lài avai on resin devant lo perte, s'ètai que bas, la tita ein derrai, appouye sè botse contre lo bet dào robinet, gonflie sè djoute, et sè met à socllia asse fè que pouàve po coudhi déboutsli la boîte. N'è pas l'eimbarrà, n'a pas z'u à socllia bin grand tein po vére que lài avai. A la première torraie, sè làive asse rido que se l'avai èta pequa dèso per onna vouipa.

— Diabe tè manèrâi, que fâ, diabe tè manèrâi ein avoué, lo Bosset l'è vouido, elia tsaravouta d'Isaa l'a tot fifâ! T'eimpouésenâi pi poonna serpent.

Sè met ad à traci tant que pouâve èteindre vè son frère que tràove à mâiti sou dessus son fornè à ban.

— Cré pouéson que t'i, que lâi fâ ein lâi faeint lo poeing dèso lo naz, t'a bu tot mon novi?

— Jamé de la vya, lâi repond Isaa ein rofeint, quemet aré-io bu ton vin?... T'é jamé totsi ta bouâte. N'é jamé rein teri que de mon côté!

MARC A LOUIS.

C'est bien ça. — Le fait s'est passé à l'école d'un village vaudois, situé sur les bords du lac de Neuchâtel.

La maîtresse: « Voyons, dites-moi ce que signifie: « se réconcilier ».

Silence complet sur tous les bancs.

La maîtresse: « Eh bien?... »

Un élève (timide): « C'est... c'est quand on s'r'aime. »

Une curieuse histoire.

Le Bacha de Bude

par

Victor de Gingins de Moiry (1765).

VI

Après la prise de Constantinople par les Français et les Vénitiens, Boniface, Marquis de Montferrat, étant maître de Candie, la vendit à ces derniers par le traité du 12 août de l'an 1204 fait avec Henri Dandolo, Doge de Venise. Ils la conservèrent jusqu'en 1644 que les Turcs s'y jetterent après avoir manqué Malthe, prirent l'année suivante la Canée, seconde place de l'Isle, et mirent le siège devant Candie, capitale du Royaume, qui tenoit encore au bout de vingt ans.

Le Divan impatienté et honteux d'une résistance si opiniâtre et si longue, résolut de faire les plus grands efforts pour la vaincre. Kiuperli, aussi grand Général qu'il étoit bon Ministre, se chargea de cette expédition, et voulut avoir la gloire de se rendre maître de ce boulevard de la Chrétienté; il passa en Candie avec une armée formidable, et mit le siège devant la capitale en 1666 suivant les règles et la méthode usitée alors en Europe.

Je ne rendrai pas compte ici de ce siège célèbre qu'on a comparé à celui de Troye, et me bornerai à dire que les Vénitiens se flattoient de sauver cette place toujours libre du côté de la mer, que les Turcs ont avoué y avoir perdu deux cent mille hommes, et que Morosini, Général des Vénitiens, qui la défendoit et la rendit, fut accusé de trahison en plein Senat. Ce grand homme, après avoir été pleinement justifié, prouva ensuite par la conquête de la Morée sur les Turcs, qu'il étoit ce qu'il devoit être, sa patrie rendit justice à sa fidélité et à ses services, il fut fait Doge, et mourut comblé de gloire et d'honneur.

Ce fut pendant le cours de cette expédition mémorable qu'Apti Aga justifia les bontés du Grand-Vizir, et la bonne opinion qu'il avoit eue de ses talents pour la guerre. Ce fut par ses conseils et par ses soins qu'on fit fondre dans le camp Ottoman la plus grosse artillerie qu'on eût encore vue en Europe; ce fut sur ses avis que les travaux du siège et les attaques furent dirigées, et que, par plusieurs expéditions dont il se chargea en personne, la place fut réduite aux abois et prise enfin en 1669.

Pendant ce long siège il fut fait Seraskier, titre qui répond à celui de Général. Kiuperli ne borna pas ses bienfaits à des dignités militaires et à une estime stérile, il le combla de biens, et ce qui le toucha d'avantage, il l'honora de sa confiance.

La conquête de l'Isle de Candie achevée au gré de ses desirs, il revint à Andrinople couvert de gloire, et fut regu de son Maître comme il pouvoit le désirer; c'étoit Mahomet IV, Prince qui occupe une place brillante autant que funeste, dans les fastes de l'Empire Ottoman.

Dans le compte que rendit le Grand-Vizir à Mahomet du succès de ses armes, il n'oublia pas les services d'Apti Seraskier, et lui demanda la permission de le lui présenter. Admis à son audience il le pré-

vint par son air martial et par sa bonne mine, et le satisfît si bien sur toutes les questions qu'il lui fit qu'en le renvoyant il dit au Grand-Vizir qu'il falloit avoir soin de cet homme là; dès ce moment il eut tout en abondance.

Environ deux ans après les Turcs entrèrent en Pologne, prirent plusieurs places, et mirent le siège devant Kaminieck, capitale de la haute Pologne, ville forte et importante; Apti eut encore en cette occasion l'avantage de déployer ses talents, et de mettre en usage ce qu'une assez longue expérience lui avoit appris en Candie. Il fut chargé du siège de cette place et la prit en 1672. Dès lors elle est restée entre les mains du Grand Seigneur, qui ne laissa pas ce service signalé sans récompense, il nomma Apti, Bacha de Bender, c'est-à-dire Gouverneur et Intendant, si bien qu'étant Seraskier, il réunissoit dans cette province l'autorité civile et la militaire.

Sobieski, depuis Roi de Pologne, fameux entr'autres par la levée du siège de Vienne, étoit alors Général de l'armée des Polonois, il chercha l'armée Turque, la trouva et la défît à la célèbre bataille de Choczim en 1673. Toute la valeur Ottomane ne pouvant tenir contre l'ascendant de Sobieski, il les réduisit à faire la paix. Dès qu'elle fut conclue, Apti Bacha, après avoir exécuté tous les ordres du Divan, se rendit à Andrinople, ensuite ayant pris congé de Mahomet son Maître et du Grand-Vizir, son bienfaiteur, il partit pour son Gouvernement de Bender dans la Bessarabie, sur les frontières de Pologne.

Arrivé à Bender, le Bacha prit possession du Serail qu'avoit occupé Mulei Ali son prédécesseur; c'étoit un bâtiment très vaste, dans lequel il trouva avec la somptuosité du luxe Oriental toutes les aisances, toutes les ressources qui, suivant l'usage du pays, peuvent faire la douceur et les agréments de la vie; étonné de se voir à Bender en quelque sorte comme Mahomet étoit à Andrinople, il reconnut la main de son bienfaiteur.

Quelque tems après se promenant dans les jardins, il s'arrêta près d'un jeune esclave, qui tout en labourant la terre le frappa par la figure la plus prévenante, il lui fit en langue Turque une question relative, à son travail, à laquelle l'esclave répondit en François; surpris, il lui demanda d'où il étoit, et par quel hazard il le voyoit dans une condition qui lui paroissoit bien au-dessous de son état.

L'esclave avec cet air de candeur et cette franchise qui caractérise l'honneur et la probité, lui répondit, qu'il étoit François, et se nommoit Du Mont, qu'il étoit un de ces trois cent Gentilshommes que le brave La Feuillade avoit menés au siège de Candie, qu'il avoit été pris dans cette malheureuse sortie où le Duc de Beaufort fut tué, et vendu ensuite à Mulei Ali son prédécesseur.

(A suivre.)

Circonstance majeure. — Le directeur d'un de nos collèges a reçu du père d'un élève le billet suivant:

« Mon fils Edouard n'ira au collège ni aujourd'hui, ni demain: il s'est rasé ce matin pour la première fois! »

Demandez à ma femme. — Une dame à M. des Nioles, professeur de philosophie:

— Combien d'enfants avez-vous, mon cher professeur?

— Ma femme vous le dira, madame; pour moi, je n'ai pas le temps de m'occuper de ces futilités.

Le mariage et les lampes. — Extrait du journal intime de M^{me} Blesson:

« Dieu! que les tems changent? La première semaine de notre mariage, nous veillions sans lumière, Ernest et moi; puis une lampe éclaira nos soirées, et maintenant, il nous en faut deux!... »

Les mines d'or du Jorat.

Il y a de cela bien des années.

Un brave paysan du Jorat, qui aimait assez à vivre d'occasions, arrive, un samedi matin, chez un bijoutier-orfèvre de Lausanne, dont la boutique étoit située à la rue St-François.

Dans le magasin, la fille du bijoutier.

— Bonjour, mademoiselle, est-ce que mossieu est là?

— Il est là, oui, mais comme il est très occupé, ne pourrais-je lui faire la commission? Que lui voulez-vous?

— Eh bien, mademoiselle, je voudrais lui parler à lui-même; c'est pour une affaire assez importante.

— Alors, je m'en vais l'appeler.

— Vous seriez bien gentille...

Le bijoutier, en tablier vert, ses lunettes sur le nez, paraît à la porte du fond.

— Ah! c'est vous! Qu'est-ce qui vous amène?

— Bonjour, Mossieu... pourrais-je pas vous dire deux mots, en particulier?

— Oui, venez seulement à l'atelier. Et puisque c'est dix heures, vous prenez bien un verre, hein?

— Oh! mossieu, vous êtes bien bon. C'est pas de refus.

Le bijoutier fait apporter une bouteille, et trinquant:

— A la vôtre... Alors qu'avez-vous de si important à me dire?

— Eh bien voilà, mossieu... Dites-moi, est-ce que vous achetez les lingots d'or? J'en aurai là un chiquet gros comme le poing.

— Où est-il? Dans votre hotte? Montrez-moi ça. Et d'où l'avez-vous?

— Oh! bien non; je l'ai pas là. Je vous dirai seulement que j'ai un champ entre les Cullayes et Montpreveyres. Vous savez que c'est plein d'or, par là; pour sû y en a dans mon champ. Je me suis dit comme ça, si j'en trouve, y me faut pourtant savoir qu'en faire. Alo, comme je descendais au marché de Lausanne, j'ai pensé: Y te faut aller voir chez mossieu... si peut-être y le rachèterait. Vous concevez?

Le bijoutier, comprenant qu'il étoit dupe d'un farceur, vida son verre et se remettant à son établi:

— Ecoutez, Pierre, c'est très bien, pour cette fois; mais, désormais, allez débiter vos plaisanteries ailleurs, n'est-ce pas?

Pierre n'en demanda pas plus; reprit sa hotte, sortit et, une fois dans la rue: « Eh bien, j'ai toujou fait les dix-heures à l'œil ».

D.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, devinez?... *Le Courrier de Lyon*, le drame émuant, si cher au public, 5 actes et 6 tableaux, et *l'Enigme*, comédie en 2 actes.

KURSAAL. — Depuis mardi, spectacle nouveau, en grande partie, composé de numéros très intéressants et sortant du genre connu. Pour les détails, voir l'annonce.

Marion de Lorme, de Victor Hugo, nous sera donné lundi, au Kursaal, par la tournée Patris. La distribution ne comprend que des artistes d'élite. Avec M^{lle} Laure Fleur, à qui Mounet-Sully a bien voulu indiquer les traditions classiques, avec M. Perny, de l'Odéon, M. Patris, du Gymnase, tous trois entourés d'une troupe nombreuse et de valeur, on peut s'attendre à une représentation vraiment remarquable. Les Lausannois n'y manquent pas.

La grippe.

Il est un bon remède, commode et peu coûteux, contre les refroidissements, la grippe, et autres affections du même genre, qui tout en étant très actif n'est pas incommodant, ne dérange nullement des occupations journalières et est sans aucun danger pour l'épiderme. C'est l'Emplâtre Allecock. Ce remède de famille par excellence peut être appliqué sur la peau la plus délicate sans causer d'irritation. Placé sur la poitrine ou dans le dos, il facilite et active la bonne circulation du sang; il est en tout temps un excellent protecteur contre le froid.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.